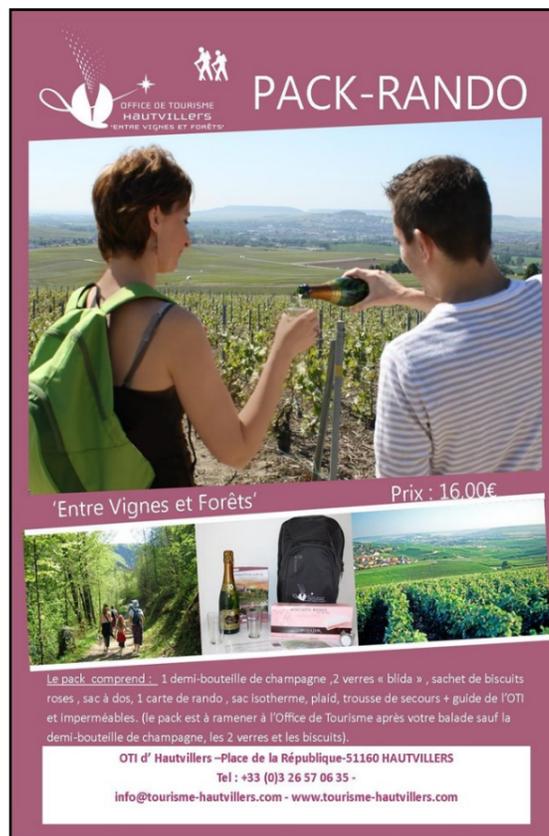


Tous à vos calendriers



PACK-RANDO

OFFICE DE TOURISME
HAUTVILLERS
ENTRE VIGNES ET FORÊTS

'Entre Vignes et Forêts' Prix : 16,00€

Le pack comprend : 1 demi-bouteille de champagne, 2 verres « bilda », sachet de biscuits roses, sac à dos, 1 carte de rando, sac isotherme, plaid, trousse de secours + guide de l'OTI et Imperméables. (le pack est à ramener à l'Office de Tourisme après votre balade sauf la demi-bouteille de champagne, les 2 verres et les biscuits).

OTI d' Hautvillers - Place de la République - 51160 HAUTVILLERS
Tel : +33 (0)3 26 57 06 35 -
info@tourisme-hautvillers.com - www.tourisme-hautvillers.com

VENEZ DECOUVRIR LE PACK RANDO (au départ d'Hautvillers)

Le 26 Juillet 2015

La commune vous propose une balade originale entre vignes et forêts, « la Boucle de Bellevue » (8 kms) agrémentée de Champagne et biscuits roses de Reims.

Le départ est prévu à 9h30 de Louvois (regroupement sur le parking de la Mairie) muni de votre pique-nique si vous désirez prolonger la rencontre. (possibilité de ne participer qu'à la randonnée)

Au départ de Louvois: organisation d'un co-voiturage et prise en charge des pique-nique par Marco qui les acheminera directement au RDV pique-nique.

Inscription obligatoire en Mairie avant le 6 Juillet.
Tarif: 8€/ personne. Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme.

Pour les personnes ne souhaitant pas effectuer la balade, il est tout de même possible de se joindre au groupe uniquement pour pique-niquer.



LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE
DE BONNES VACANCES



Location Salle des fêtes Tarifs 2015

Louveteaux et Habitants de la Communauté de
Communes de la Grande Vallée de la Marne
250€ sans chauffage / 300€ avec chauffage

Extérieurs
500€ sans chauffage / 600€ avec chauffage

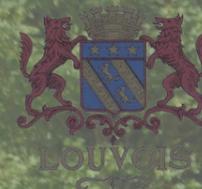
Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture:
Mélissa DANIEL
vous accueille les

Lundi: 10h30/12h - 13h/18h
Judi: 9h/12h - 13h/17h
Vendredi: 9h - 12h

FERMETURE ESTIVALE
DU 1ER AU 8 AOUT

MAIRIE DE LOUVOIS



Les 4 Saisons Edition Eté 2015

Mairie de Louvois - Rue de la Vicomté - 51150 Louvois
Téléphone / Fax: 03 26 57 04 53
mairie.delouvois@orange.fr

Le mot du Maire



Le Conseil Municipal de Louvois a voté le 30 mars dernier le budget de l'année 2015 sans augmentation de la fiscalité locale...

Cet exercice d'équilibre devient toutefois de plus en plus difficile à résoudre, surtout si l'on veut maintenir pour notre Commune un certain niveau d'investissement et d'entretien d'une part et de service public d'autre part.

En effet, la baisse des dotations de l'Etat, pour que nous prenions notre part dans la contribution au redressement des comptes publics, conjuguée à l'augmentation du prélèvement du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale, destiné à aider les communes en difficulté, l'abandon par l'Etat de certaines compétences (que nous devons exercer en ayant recours au secteur privé, à des tarifs...privés...) engendrent une baisse non négligeable de nos recettes.

Ainsi, depuis 2013, nous déplorons un déficit cumulé de recettes de l'ordre de 15 500 €. Ce mécanisme est engagé jusqu'en 2018 à ce rythme de baisse... et après ?...

Il nous faut donc trouver des alternatives qui ne soient pas, si possible, des hausses d'impôts...

Les recettes d'une Commune sont :

- les impôts
- les subventions (liées à un projet, uniquement en investissement)
- les dotations (en baisse)
- les produits de cession et de location des biens de la Collectivité (locations, ventes de bois...)
- la récupération de la TVA sur les programmes d'investissement (l'année d'après)

Si on n'augmente pas les recettes, il faut donc maîtriser, voire diminuer nos dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement (c'est tout ce dont la commune a besoin pour fonctionner au quotidien) :

- les salaires et charges
- les combustibles, carburants, fluides (eau, électricité)
- les contrats d'entretien
- tout ce qui est nécessaire aux divers entretiens, fleurissement...
- le téléphone, les timbres, les fournitures administratives...

Une première piste, travaillée à l'échelle de la Communauté de Communes est l'élaboration d'un schéma de mutualisation (groupement de commandes, mise en commun de matériels, de personnels...).

Dans la même direction, celle des économies d'échelle, la Loi met à notre disposition le dispositif de « Commune Nouvelle ».

Notre Conseil Municipal, conjointement avec ceux de Tauxières-Mutry et de Fontaine-sur-Aÿ, a donc engagé une réflexion sur l'éventualité de création d'une Commune Nouvelle.

Les intérêts d'un tel groupement sont multiples : maintien des dotations de l'Etat, priorité pour l'attribution des subventions d'investissement, remboursement de la TVA dans l'année, regroupement des moyens humains et matériels.

Un autre intérêt, et non des moindres, est la représentativité de nos communes dans un contexte institutionnel qui change... Le seuil des 20 000 habitants pour une Communauté de Communes, la nôtre a 15 000 habitants. Devrons-nous rejoindre une entité plus grande avec plus de communes ? Région élargie...

Dans toutes ces entités, il est certain que nous aurions plus « de poids » si nous représentions une Commune de 1 000 habitants au lieu de 3 communes de 340 habitants (population moyenne de nos villages).

Toutefois, rassurez-vous, si nous allons au bout de ce processus de regroupement, nos Communes actuelles ne disparaîtront pas, puisqu'elles deviendront « Communes déléguées » de cette Commune Nouvelle, conservant ainsi leur identité et leur territoire.

Vous serez bien entendu informés des avancées de cette réflexion et nous ne nous engagerons dans cette voie seulement si nous jugeons que cette évolution est bénéfique pour Louvois.

Je pense cependant, qu'il est préférable de s'unir par choix avec des Communes qui ont déjà, et ce depuis de nombreuses années, tissé entre elles des liens évidents, plutôt que d'être dans l'attente et peut-être subir une union de force par arrêté préfectoral avec des Communes que l'on n'aurait pas choisies !

Delphine BOEVER

Le coin des infos

La fête des voisins, un évènement pour mieux se connaître!

Le 29 Mai dernier, nous nous retrouvions pour la fête des voisins, un évènement très convivial qui permet aux habitants de se retrouver autour d'un repas où tout le monde participe. Une trentaine de personnes s'est rassemblée cette année dans la cour de l'ancienne école de la Rue de l'Eglise.



Pour ceux qui auraient raté cet évènement, n'hésitez pas à nous rejoindre l'an prochain au mois de Mai, la date exacte vous sera communiquée dans le bulletin municipal du Printemps 2016.

Rappelez-vous le 12 Octobre 2013... Nous étions revenus à Louvois en 1913... Soirée inoubliable!

Le Parc National de la Montagne de Reims nous avait contactés pour organiser le Jour de la Nuit et également commémorer le centenaire de la Grande Guerre 1914-1918.

A cette occasion, la Compagnie du Diable à 4 Pattes, en résidence artistique au sein du Parc Naturel, a écrit des scènes de la vie de cette époque. Une trentaine de Louveteaux avait endossé un rôle dans les tableaux mis en scène par la Compagnie. Environ cinq cents spectateurs s'étaient déplacés, ils s'en souviennent encore... Une soirée riche en émotions!

Cet épisode a été le « n°0 » des commémorations organisées par le Parc Naturel sur son territoire. En 2014, Vandières... En 2015, Rilly-la-Montagne...

Notre « troupe » de comédiens Louveteaux est à chaque fois sollicitée. A Vandières pour « Le Bal des Conscrits » et les 6 et 7 Juin derniers à Rilly la Montagne pour le spectacle intitulé « Les ténébreuses machinations des orphelins Moutard ».

Celui-ci fût encore une fois une réussite!

Merci et encore bravo à tous les comédiens qui s'investissent pendant plusieurs semaines, qui représentent et donnent une belle image de notre commune.



article extrait de l'UNION, paru le 04 juin dernier

La fin de l'année scolaire de nos petits Louveteaux marquée par la traditionnelle kermesse

Les enfants du groupe scolaire du Val de Livre ont présenté leur spectacle de fin d'année le 13 Juin 2015. Chants, danses et acrobaties étaient au programme. La thématique de cette représentation était l'eau, thème étudié par les enfants durant l'année scolaire. Cette après-midi s'est poursuivie par la traditionnelle kermesse où les enfants ont pu s'adonner à différents jeux tels que le jeu du fakir, le traditionnel chamboule tout, le tire-pelucho et bien d'autres encore. Cette belle journée ensoleillée s'est terminée autour d'un barbecue-frites pour petits et grands.



Le 19 Juin dernier, lors de l'exposition des travaux effectués durant l'année scolaire, une cérémonie pour la remise des dictionnaires a eu lieu pour les élèves de CM2 partant au Collège à la prochaine rentrée scolaire.